

L'école de conduite citoyenne
Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Notre école de conduite existe depuis 1975 et ainsi des milliers de conducteurs nous ont déjà fait confiance et nous les en remercions.

A vous aussi, nous voulons vous remercier de la confiance que vous voulez bien nous témoigner.

Vous désirez effectuer la formation complémentaire au permis de conduire catégorie B.

Cette formation est destinée à renforcer les compétences acquises par les conducteurs, repose sur une démarche volontaire et entraîne une réduction de la période probatoire. La réduction de la période probatoire concerne uniquement les conducteurs qui n'ont pas commis durant cette période d'infractions ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire.

Votre formation se déroulera pendant 7 heures et sur une journée :

Elle comprendra 8 séquences conformes à la réglementation en vigueur :

Séquence 1 : Présentation de la formation : / 10 Min

Cette séquence vise à créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion, à faciliter la prise de parole des stagiaires et à capter leur attention.

Séquence 2 : Questionnaire d'auto-évaluation : / 15 Min

L'objectif est de permettre au stagiaire de se connaître en tant que conducteur et prendre en compte ses limites.

Séquence 3 : Constitution du groupe / 35 Min

Se présenter, confronter ses expériences au groupe, découvrir sa singularité et créer du lien.

Séquence 4 : Traitement du questionnaire d'auto-évaluation : / 45 Min

Confronter ses expériences au groupe et découvrir le groupe.

Séquence 5 : Perception des risques : / 1h

Se positionner face au risque, se confronter à la perception des autres et prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.

Séquence 6 : Situation complexes : / 1h15

Comprendre et résoudre des situations complexes.

Séquence 7 : Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes / 1h

Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte. Être conscient des conséquences de ses décisions.

Séquence 8 : Choix de mobilité / 1h

Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en manière de mobilité et de déplacement.

Durée totale de la formation = 7h



Signataire de la Charte Qualité

Siège Social : LE BOUSCAT
223 boulevard Godard
33110 Le Bouscat
Tél. 05 56 39 89 13 - Fax 05 56 39 50 86
Agrément n° E 05 033 1139 0

LE BOUSCAT
1 rue Paul Bert
33110 Le Bouscat
Tél. / Fax : 05 56 42 08 85
Agrément n° E 05 033 1140 0

LA TESTE
7 avenue du Général Lederc
33260 La Teste de Buch
Tél. / Fax : 05 57 52 68 01
Agrément n° E 05 033 1141 0

MÉRIGNAC
47 avenue de l'Yser
33700 Mérignac
Tél. / Fax : 05 56 97 95 95
Agrément n° E 08 033 1211 0

BORDEAUX-CAUDÉRAN
137 bis avenue du Général Lederc
33200 Bordeaux-Caudéran
Tél. / Fax : 05 56 02 07 00
Agrément n° E 05 033 1142 0

GUJAN
104 cours de la République
33470 Gujan Mestras
Tél. / Fax : 05 57 52 00 59
Agréments n° E 06 033 1160 0 / 033010

LE HAILLAN
217, avenue Pasteur
33185 Le Haillan
Tél. / Fax : 05 56 28 29 30
Agrément n° E 06 033 1158 0

Agence bateau : ARCACHON
4 quai Capitaine Allègre
33120 Arcachon
Tél. / Fax : 05 56 66 24 58
Agrément n° 033017